

Question orale de Christine Defraigne à Monsieur Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur, des Technologies nouvelles et de l'Enseignement supérieur, relative à la proposition du Ministre de permettre à la Région d'exproprier des industriels pour cause d'utilité publique

J'ai pris connaissance de votre proposition visant à permettre à la Région d'exproprier, pour cause d'utilité publique, les industriels qui voudraient fermer des entreprises rentables.

Confirmez-vous que, dans votre proposition, si la négociation ne débouche pas sur un accord, la Région pourra prendre un arrêté d'expropriation pour cause d'utilité publique ?

Confirmez-vous que des sanctions pénales sont prévues pour les dirigeants récalcitrants ?

Comment pensez-vous pouvoir trouver un accord avec les dirigeants qui seront concernés ?

Sur base de quels critères va-t-on décider qu'une activité est rentable et doit être reprise par la Région ?

Confirmez-vous que les autres Ministres du Gouvernement Wallon seraient d'accord avec votre proposition uniquement si elle concernait les cas dans lesquels il y aurait un repreneur ?

Que fait-on des textes déposés au Fédéral ?

Que répondez-vous à Monsieur Reuter de l'Union Wallonne des Entreprises qui considère que votre décret risque de faire fuir les investisseurs ?

Est-il envisageable que vous communiquiez, sous le sceau de la confidentialité le cas échéant, l'étude juridique du cabinet Jones Day. Ceci pour permettre d'analyser juridiquement en connaissance de cause.

Allez-vous rencontrer Mittal comme celui-ci vous en aurait fait la demande ?

Estimez-vous que la Task Force a désormais terminé sa mission ?